

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **VILLEFRANCHE - TARARE**

Dénomination : AUDITEURS CONSULTANTS
GOUDARD ASSOCIES

n° de gestion : 2005B00595

n° d'identification : 484 777 156

n° de dépôt : A2011/002653

Date du dépôt : 09/12/2011

Pièce : acte rectificatif du 24/10/2011



237926



237926

053595

Déposé au Greffe
du Tribunal de Commerce
de VILLEFRANCHE-TARARE
le
sous le n°

204/2653

204/2653

24 octobre 2011

ACTE RECTIFICATIF
De la donation-partage GOUDARD
Du 17 mars 2011

- COPIE AUTHENTIQUE -

46104

**L'AN DEUX MILLE ONZE ,
LE VINGT QUATRE OCTOBRE
A LYON 7^{ème} (Rhône), 200, Avenue Jean Jaurès, en l'Office Notarial ci-
après nommé,
Maître Françoise NOHARET-GIVORD, Notaire, titulaire d'un Office
Notarial à LYON 7^{ème} (Rhône), 200, Avenue Jean Jaurès,**

A reçu le présent ACTE RECTIFICATIF D'ERREUR MATERIELLE :

Préalablement à l'acte rectificatif d'erreur matérielle, il est exposé ce qui suit :

EXPOSE

I – Constitution de la SARL « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES » :

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 octobre 2005 dûment enregistré,

Il a été constitué entre :

- Monsieur Robert Eugène Aristide **GOUDARD**, expert-comptable, demeurant à SAINT-GEORGES-DE-RENEINS (69830), 4 allée des Sablons,
Né à ROMANS-SUR-ISERE (26100) le 10 novembre 1940,
Epoux de Madame Lucette Marie Augustine LEYGLENE avec laquelle il s'est marié sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de TOURNON-SUR-RHONE (07300), le 26 avril 1965.

- Monsieur André CATHERIN, demeurant à MONTMERLE-SUR-SAONE (01090), 85 route de Mâcon,
Né à VONNAS (01540) le 24 mars 1951,
Epoux de Madame Brigitte MARTELET avec laquelle il s'est marié sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie d'OYONNAX (01100) le 19 mai 1982,

- Monsieur Yvon FERRANDO, demeurant à PEROUGES (01800), Le Péage,
Né à ORLEANSVILLE (ALGERIE) le 20 mars 1962,
Epoux de Madame Geneviève PIOTTON avec laquelle il s'est marié sous le
régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de
mariage préalable à son union célébrée à la mairie de DAGNEUX (01120) le
25 juillet 1985,

- Monsieur Fabrice Robert René **GOUDARD**, expert-comptable, demeurant à
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (69400), 103 avenue Joseph Balloffet Résidence Le
Parc de Mongré Bât.E,

Né à BELLEVILLE (69220) le 26 décembre 1967,

Epoux de Madame Marie-Laure ROMAGNOLI avec laquelle il s'est marié
sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et
suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Patrick
LEIMACHER, Notaire à BELLEVILLE, le 10 juin 1994, préalable à son union célébrée
à la mairie de SAINT-GEORGES-DE-RENEINS (69830), le 30 juillet 1994.

- Monsieur Christophe Stéphane Robert **GOUDARD**, expert-comptable,
demeurant à MONTCEAUX (01090), Les Rivaux Chemin des Vignes,

Né à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (69400) le 8 juin 1970,

Alors célibataire, et actuellement époux de Madame Céline BEDIAT avec
laquelle il s'est marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini
par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu
par Maître Patrick LEIMACHER, Notaire à BELLEVILLE, le 28 mai 2010, préalable à
son union célébrée à la mairie de MONTCEAUX (01090), le 3 juillet 2010.

- Et Monsieur Jean-Philippe Robert **GOUDARD**, expert-comptable, demeurant
à GUEREINS (01090), Impasse des Tourterelles,

Né à LYON 9ÈME ARRONDISSEMENT (69009) le 19 janvier 1976,

Alors célibataire, et actuellement époux de Madame Caroline Yvette Henriette
GRANDVALLET avec laquelle il s'est marié sous le régime de la séparation de biens
pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du
contrat de mariage reçu par Maître Patrick LEIMACHER, Notaire à BELLEVILLE, le
17 avril 2008, préalable à son union célébrée à la mairie de BELLEVILLE (69220), le
24 mai 2008.

Une société à responsabilité limitée dénommée « AUDITEURS
CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES ».

Le siège de ladite société, initialement fixé à BELLEVILLE (69220) 3 rue de la
Charbonnière, a, aux termes d'une délibération des associés réunis en Assemblée
Générale Extraordinaire le 30 décembre 2010, été transféré à LIMAS (69400), parc du
Bordelan, 174 allée de Riottier.

Ladite société a un capital de 20.000,00 Euros, divisé en 2.000 parts sociales
de 10,00 Euros chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées par les associés.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de
VILLEFRANCHE-TARARE sous le numéro SIREN : 484 777 156 RCS
VILLEFRANCHE-TARARE.

Les statuts ont été modifiés suite à la cession par Monsieur Yvon FERRANDO
de ses parts de la société le 31 décembre 2007, dûment enregistrée, à Monsieur
André CATHERIN, Monsieur Fabrice GOUDARD, Monsieur Christophe GOUDARD et
Monsieur Jean-Philippe GOUDARD, à concurrence d'un quart à chacun. Les 2.000
parts sociales ont alors été réparties entre les associés de la manière suivante :

- A Monsieur Robert GOUDARD : 1 900 parts,
Numérotées de 1 à 1 900 inclus,
Représentant un capital de : 19 000,00 €

- A Monsieur André CATHERIN : 25 parts,
Numérotées de 1 901 à 1 925 inclus,
Représentant un capital de : 250,00 €

- A Monsieur Fabrice GOUDARD : 25 parts,
Numérotées de 1 941 à 1 960 inclus et de 1 926 à 1930 inclus,
Représentant un capital de : 250,00 €

- A Monsieur Christophe GOUDARD : 25 parts,
Numérotées de 1 961 à 1 980 inclus et de 1 931 à 1935 inclus,
Représentant un capital de : 250,00 €

- A Monsieur Jean-Philippe GOUDARD : 25 parts,
Numérotées de 1 981 à 2 000 inclus et de 1 936 à 1940 inclus,
Représentant un capital de : 250,00 €

Total parts sociales : 2 000 parts

Total capital social : 20.000,00 €

Aux termes de l'article 18 des statuts, a été nommé gérant :
Monsieur Robert GOUDARD, sus-nommé,
Et ce pour une durée illimitée.

II – Donation-partage de parts sociales au sein de la SARL « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES »

Suivant acte reçu par Maître Françoise NOHARET-GIVORD, Notaire à LYON 7^{ème} (69007), le 17 mars 2011, enregistré à SIE LYON 8°- VENISSIEUX le 23 mars 2011 bordereau n° 2011/519 case 1, Monsieur Robert GOUDARD et Madame Lucette LEYGLENE, son épouse, sus-nommés, ont fait notamment donation, savoir :

- au profit de Monsieur Fabrice GOUDARD, leur fils, sus-nommé, de la pleine propriété de 300 parts sociales qu'ils détenaient dans la société dénommée « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES »,
- au profit de Monsieur Christophe GOUDARD, leur fils, sus-nommé, de la pleine propriété de 300 parts sociales qu'ils détenaient dans la société dénommée « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES »,
- et au profit de Monsieur Jean-Philippe GOUDARD, leur fils, sus-nommé, de la pleine propriété de 300 parts sociales qu'ils détenaient dans la société dénommée « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES ».

Dans ledit acte, une erreur matérielle a été constatée sur la numérotation des parts.

CECI EXPOSE, il est passé à l'acte rectificatif d'erreur matérielle objet des présentes :

ACTE RECTIFICATIF D'ERREUR MATERIELLE

Maître Françoise NOHARET-GIVORD, Notaire soussigné, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes aux termes de l'acte de donation-partage du 17

mars 2011 ci-dessus analysé, déclare que c'est à tort et par suite d'une erreur matérielle dans l'acte de donation-partage du 17 mars 2011 sus-visé, que la numérotation des parts sociales données de la SARL « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES » et leur répartition entre associés se sont trouvées erronées.

EN CONSEQUENCE :

AU LIEU DE LIRE en pages 10 et 11 dudit acte, dans le paragraphe « - **PREMIERE PARTIE – FORMATION DES LOTS – DROITS DES DONATAIRES** », savoir :

« (...) »

« LOT SEPT »

« LA PLEINE PROPRIETE de 300 parts sociales numérotées de 1601 à 1700 inclus, entièrement libérées, de la société dénommée « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES » »

« D'une valeur de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR »

« La valeur en **TOUTE PROPRIETE** est de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR »

« LOT HUIT »

« LA PLEINE PROPRIETE de 300 parts sociales numérotées de 1701 à 1800 inclus, entièrement libérées, de la société dénommée « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES » »

« D'une valeur de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR »

« La valeur en **TOUTE PROPRIETE** est de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR »

« LOT NEUF »

« LA PLEINE PROPRIETE de 300 parts sociales numérotées de 1801 à 1900 inclus, entièrement libérées, de la société dénommée « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES » »

« D'une valeur de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR »

« La valeur en **TOUTE PROPRIETE** est de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR ».

IL Y A LIEU DE LIRE :

LOT SEPT

LA PLEINE PROPRIETE de 300 parts sociales numérotées de 1001 à 1300 inclus, entièrement libérées, de la société dénommée « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES » »

D'une valeur de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR »

La valeur en **TOUTE PROPRIETE** est de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR »

LOT HUIT

LA PLEINE PROPRIETE de 300 parts sociales numérotées de 1301 à 1600 inclus, entièrement libérées, de la société dénommée « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES »

D'une valeur de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR

La valeur en **TOUTE PROPRIETE** est de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR

LOT NEUF

LA PLEINE PROPRIETE de 300 parts sociales numérotées de 1601 à 1900 inclus, entièrement libérées, de la société dénommée « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES »

D'une valeur de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR

La valeur en **TOUTE PROPRIETE** est de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS, ci 44700,00 EUR.

ET AU LIEU DE LIRE en pages 24 et 25 dudit acte, , s'agissant de la SARL « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES », dans le paragraphe « Modification des statuts », savoir :

« Modification des statuts

« Compte tenu des modifications apportées ci-dessus dans la répartition du capital social, les associés, à ce présents, donnent tous pouvoirs à la gérance à l'effet de modifier les statuts de ladite société de la manière suivante :

*– Après le paragraphe « Article 7 – Capital social »
Ajouter le paragraphe suivant :*

« ARTICLE 7 Bis – Donation-Partage

« Aux termes d'un acte de donation-partage reçu par Maître Françoise NOHARET-GIVORD, Notaire à LYON 7^{ème} (Rhône), le 17 mars 2011,

« Ladite donation-partage consentie par Monsieur Robert GOUDARD et Madame Lucette LEYGLENE, son épouse, au profit de leurs trois enfants, savoir : Monsieur Fabrice GOUDARD, Monsieur Christophe GOUDARD et Monsieur Jean-Philippe GOUDARD, il a notamment été attribué, savoir :

*- à Monsieur Fabrice GOUDARD, sus-nommé : La **PLEINE PROPRIETE des 100 parts** appartenant à Monsieur Robert GOUDARD dans le capital de la société « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES A.C.G. », portant les numéros **1.601 à 1.700** inclus ,*

*- à Monsieur Christophe GOUDARD, sus-nommé : La **PLEINE PROPRIETE des 100 parts** appartenant à Monsieur Robert GOUDARD dans le capital de la société « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES A.C.G. », portant les numéros **1.701 à 1.800** inclus ,*

*- et à Monsieur Jean-Philippe GOUDARD, sus-nommé : La **PLEINE PROPRIETE des 100 parts** appartenant à Monsieur Robert GOUDARD dans le capital de la société « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES A.C.G. », portant les numéros **1.801 à 1.900** inclus ,*

*« Le capital social est divisé en **2.000 parts sociales** de **10,00 €** chacune.*

« Compte tenu des apports de chaque associé, de la cession de parts en date du 31 décembre 2007 et de la donation-partage consentie par Monsieur Robert GOUDARD et Madame Lucette LEYGLENE, son épouse, ci-dessus visée, la répartition des parts sociales est la suivante :

« - **Monsieur Robert GOUDARD**, propriétaire de..... **1.600 parts**
numérotées de 1 à 1.600 inclus,

- **Monsieur André CATHERIN**, propriétaire de..... **25 parts**
numérotées de 1.901 à 1.925 inclus,

- **Monsieur Fabrice GOUDARD**, propriétaire de..... **125 parts**
numérotées de 1.601 à 1.700 inclus,
de 1.926 à 1.930 inclus,
et de 1.941 à 1.960 inclus,

- **Monsieur Christophe GOUDARD**, propriétaire de..... **125 parts**
numérotées de 1.701 à 1.800 inclus,
de 1.931 à 1.935 inclus,
et de 1.961 à 1.980 inclus,

- **Monsieur Jean-Philippe GOUDARD**, propriétaire de..... **125 parts**
numérotées de 1.801 à 1.900 inclus,
de 1.936 à 1.940 inclus,
et de 1.981 à 2.000 inclus,

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit : 2.000 parts »

IL Y A LIEU DE LIRE :

Modification des statuts

Compte tenu des modifications apportées ci-dessus dans la répartition du capital social, les associés, à ce présents, donnent tous pouvoirs à la gérance à l'effet de modifier les statuts de ladite société de la manière suivante :

– Après le paragraphe « Article 7 – Capital social »
Ajouter le paragraphe suivant :

« ARTICLE 7 Bis – Donation-Partage

« Aux termes d'un acte de donation-partage reçu par Maître Françoise NOHARET-GIVORD, Notaire à LYON 7^{ème} (Rhône), le 17 mars 2011,

« Ladite donation-partage consentie par Monsieur Robert GOUDARD et Madame Lucette LEYGLENE, son épouse, au profit de leurs trois enfants, savoir : Monsieur Fabrice GOUDARD, Monsieur Christophe GOUDARD et Monsieur Jean-Philippe GOUDARD, il a notamment été attribué, savoir :

- à Monsieur Fabrice GOUDARD, sus-nommé : La **PLEINE PROPRIETE des 300 parts** appartenant à Monsieur Robert GOUDARD dans le capital de la société « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES A.C.G. », portant les numéros 1.001 à 1.300 inclus ,

- à Monsieur Christophe GOUDARD, sus-nommé : La **PLEINE PROPRIETE des 300 parts** appartenant à Monsieur Robert GOUDARD dans le capital de la société « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES A.C.G. », portant les numéros 1.301 à 1.600 inclus ,

- et à Monsieur Jean-Philippe GOUDARD, sus-nommé : La **PLEINE PROPRIETE des 300 parts** appartenant à Monsieur Robert GOUDARD dans le capital de la société « AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES A.C.G. », portant les numéros 1.601 à 1.900 inclus ,

« Le capital social est divisé en **2.000 parts sociales** de 10,00 € chacune.

« Compte tenu des apports de chaque associé, de la cession de parts en date du 31 décembre 2007 et de la donation-partage consentie par Monsieur Robert GOUDARD et Madame Lucette LEYGLENE, son épouse, ci-dessus visée, la répartition des parts sociales est la suivante :

« - **Monsieur Robert GOUDARD**, propriétaire de..... **1.000 parts**
numérotées de 1 à 1.000 inclus,

- **Monsieur André CATHERIN**, propriétaire de..... **25 parts**
numérotées de 1.901 à 1.925 inclus,

- **Monsieur Fabrice GOUDARD**, propriétaire de..... **325 parts**
numérotées de 1.001 à 1.300 inclus,
de 1.926 à 1.930 inclus,
et de 1.941 à 1.960 inclus,

- **Monsieur Christophe GOUDARD**, propriétaire de..... **325 parts**
numérotées de 1.301 à 1.600 inclus,
de 1.931 à 1.935 inclus,
et de 1.961 à 1.980 inclus,

- **Monsieur Jean-Philippe GOUDARD**, propriétaire de..... **325 parts**
numérotées de 1.601 à 1.900 inclus,
de 1.936 à 1.940 inclus,
et de 1.981 à 2.000 inclus,

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit : 2.000 parts »

LE RESTE DE L'ACTE DEMEURE INCHANGE

ENREGISTREMENT

Le présent acte sera soumis à la formalité de l'enregistrement.

MENTION LEGALE D'INFORMATION

Conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'Office est amené à enregistrer des données concernant les parties et à les transmettre à certaines administrations, notamment à la conservation des hypothèques aux fins de publicité foncière des actes de vente et à des fins foncières, comptables et fiscales. Chaque partie peut exercer ses droits d'accès et de rectification aux données la concernant auprès de l'Office Notarial : Etude de Maître Françoise NOHARET-GIVORD, Notaire à LYON 7^{ème} (Rhône), 200 Avenue Jean Jaurès Téléphone : 04.37.37.68.50 Télécopie : 04.37.37.68.41 Courriel : f.noharetgivord@notaires.fr. Pour les seuls actes relatifs aux mutations immobilières, certaines données sur le bien et son prix, sauf opposition de la part d'une partie auprès de l'Office, seront transcrites dans une base de données immobilières à des fins statistiques.

CERTIFICATION D'IDENTITE

Le Notaire soussigné certifie que l'identité complète des parties, personnes physiques, dénommées dans le présent acte, telle qu'elle est indiquée en tête à la suite de leur nom, lui a été régulièrement justifiée au vu d'un extrait d'acte de naissance.

DONT ACTE sur huit pages

Fait et signé par Maître Françoise NOHARET-GIVORD, notaire sus-nommé.

Aux lieu, jour, mois et an susdits.

Suit la signature de Maître Françoise NOHARET-GIVORD, notaire.

Suit la mention suivante :
Enregistré à SIE LYON 8^{ème} – VENISSIEUX
Le 03 novembre 2011
Bord. 2057 Case n° 1
Reçu : 125 euros
Le Contrôleur : signé illisiblement

POUR COPIE AUTHENTIQUE certifiée conforme à la minute par le notaire soussigné, délivrée sur 8 pages, sans renvoi ni mot nul.

